



Déclaration préliminaire CTSD de l'Hérault du lundi 9 mars 2015

Madame La Directrice Académique

Mesdames et Messieurs les agents des services Académiques

Mesdames et Messieurs les représentants des Personnels

La rentrée 2015 dans les collèges de l'Hérault se fera sous le signe des fermetures de postes et la déception pour nos collègues de ne pouvoir exercer leur métier dans de meilleures conditions.

Seuls les moyens supplémentaires accordés à l'Education Prioritaire seront en mesure de permettre l'amélioration des conditions d'enseignement.

L'Unsa Education de l'Hérault, même si elle salue le travail et l'implication des services pour amortir l'impact des diminutions de DGH collège sur les supports d'exercice de nos collègues, regrette qu'une nouvelle fois la baisse de la démographie scolaire conduise systématiquement à des fermetures de postes. Le seuil d'ouverture de classe restera encore figé à 30 élèves dans la majorité des collèges de l'Hérault, laissant ainsi les équipes pédagogiques, seules, devant les difficultés scolaires et éducatives de cette jeunesse en devenir.

Pour l'Unsa Education, c'est bien tout l'enjeu de la nécessaire réforme à venir du collège, lieu prioritaire de lutte contre le décrochage scolaire.

En tant que réformiste, notre organisation est favorable à une réforme qui ira dans le sens d'une amélioration de la réussite de tous élèves et des conditions d'exercices des personnels. Pour cela, cette réforme ne pourra réussir que dans un contexte budgétaire non contraint.

Dans la perspective du prochain Conseil Supérieur de l'Education, l'Unsa Education avec le Syndicat des Enseignants, des Organisations Pédagogiques et la Fédération des parents d'élèves, a posé les principes préalables à une réforme réussie du collège.

- Réussir les apprentissages débutés à l'école primaire et acquérir le socle commun

- Conduire à davantage de mixité sociale et scolaire dans les établissements et dans les classes, en excluant tout dispositif pédagogique ségrégatif.
- Faire une place importante à l'apprentissage d'une citoyenneté active en créant les conditions d'une vie collégienne plus fraternelle et plus démocratique.
- Promouvoir une organisation du temps scolaire plus favorable aux apprentissages, au bien-être des élèves et au développement de leurs compétences sociales, avec un accueil et un encadrement adaptés.
- Donner aux communautés éducatives les moyens de leur autonomie pour construire des projets adaptés aux besoins des élèves, projets construits et évalués dans les conseils écoles/collège, les conseils pédagogiques et les conseils d'administration.
- Mieux reconnaître la place des parents dans une logique de co-éducation et à être partie prenante des projets éducatifs territoriaux construits avec les associations complémentaires de l'Ecole et tous les acteurs éducatifs.
- Prévoir un plan ambitieux de formation, d'aide et d'accompagnement au sein des établissements et s'appuyer sur des professionnels reconnus et respectés dans leurs compétences didactiques, pédagogiques et éducatives.

Pour l'Unsa Education, ces grands principes, parce qu'ils sont partagés et cohérents, peuvent permettre une réforme réussie du collège et lutter enfin contre le décrochage scolaire.